



Ligue d'Escrime  
de l'Académie  
de Paris

Le CTR  
Maître WITTMER Fabrice

Paris, le 21 janvier 2020,

**QUALIFICATION POUR LES ½ finales M15 H2024**  
**29 MARS 2020 - FLEURET à Roanne / SABRE à Besançon**  
**5 AVRIL 2020 -EPEE à Pont-à-Mousson**

Veillez trouver ci-joint les quotas pour les ½ finales M15 H2024

**FH M15** : Quota Paris = 21 ☛ Les 21 premiers du classement de CID réactualisé après l'épreuve de ¼ de finale du 19 janvier 2020 seront qualifiés.

**FD M15** : Quota Paris = 20 ☛ Les 20 premières du classement de ligue réactualisé après l'épreuve de ¼ de finale du 19 janvier 2020 seront qualifiées.

**EH M15** : Quota Paris = 11 ☛ Les 11 premiers du classement de ligue réactualisé après le championnat de CID du 15 mars 2020 seront qualifiés.

**ED M15** : Quota Paris = 10 ☛ Les 10 premières du classement de ligue réactualisé après le championnat de CID du 15 mars 2020 seront qualifiées.

**SH M15** : Quota Paris = 7 ☛ Les 7 premiers du classement de ligue réactualisé après le championnat de CID du 15 mars 2020 seront qualifiés.

**SD M15** : Pas de Quota ☛ L'ensemble des tireuses du classement de ligue réactualisé après le championnat de CID du 15 mars 2020 sera qualifié.

Les inscriptions aux ½ finales seront effectuées par le CID. Vous devez prévenir le CID si l'un de vos tireurs ne participe pas à cette épreuve, avant le **22 MARS 2020 pour les trois armes** afin de sélectionner le tireur suivant du classement.

Ne pas oublier de me communiquer le nom de votre arbitre.